

H2V NORMANDY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DE CLOTURE DU 1^{ER} JUILLET 2021

La réunion a duré 1h30 et a réuni 22 participants.

En tribune :

- **Benoît VANTOUROUT**, direction du développement de H2V
- **Aude HUMBERT**, cheffe de projet H2V NORMANDY
- **Jean-Baptiste de BRAQUILANGES**, chargé de projet RTE
- **Charlotte GAILLARD**, chargée de concertation RTE
- **Marie-Annick LEROY**, Caux Seine Agglomération
- **Stéphane VIALET**, Air Liquide
- **Isabelle JARRY**, garante CNDP (Commission nationale du débat public)
- **Christophe BACHOLLE**, garant CNDP (Commission nationale du débat public)

Déroulé de la réunion

Le diaporama de présentation du projet est disponible en annexe. Le lien vers la vidéo de la réunion est disponible sur [le site internet du projet](#). La réunion avait lieu en présentiel pour les intervenants en tribune, le public participait en visioconférence avec la possibilité d'intervenir directement à l'oral, ou par écrit. Seule une question a été posée à l'oral, les autres par écrit.

1. Ouverture

Mot d'accueil de **Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville**

Présentation des modalités de la réunion par **Marion SIVY, Systra**

2. Première séquence : étapes précédentes et point d'avancement

Présentation et rappel du processus de concertation par les garants **Isabelle JARRY** et **Christophe BACHOLLE**.

Présentation des chiffres et thèmes clés de la participation pendant la phase de concertation continue par **Aude HUMBERT, H2V**.

Présentation des points d'avancement des projets par **Aude HUMBERT, Benoît VANTOUROUT, H2V, et Jean-Baptiste de BRAQUILANGES, RTE**.

Échanges avec le public.

4. Deuxième séquence : suivi des engagements

Présentation du suivi des engagements de **H2V** et de **RTE** et témoignages d'intervenants liés à des engagements des MOA (**Caux Seine Agglo** et **Air Liquide**).

Échanges avec le public.

5. Clôture de la réunion

Point sur les prochaines étapes : le rapport des garants et focus sur l'enquête publique.

Conclusion de **Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville**

Conclusion des garants et des maîtres d'ouvrage

1. Ouverture

Marion SIVY, Systra, présente le déroulé de la réunion et ses objectifs.

2. Première séquence : étapes précédentes et point d'avancement

Aude HUMBERT, cheffe de projet H2V Normandy, présente les étapes précédentes du projet et de la concertation. (Cf. diaporama en annexe)

Isabelle JARRY et **Christophe BACHOLLE** se présentent. **Isabelle JARRY** présente la Commission nationale du débat public (CNDP) et le rôle des garants. (Cf. diaporama en annexe)

Aude HUMBERT, H2V présente les chiffres clés de la concertation. (Cf. diaporama en annexe)

Jean-Baptiste de BRAQUILANGES, responsable du raccordement RTE, présente le rôle de RTE et les étapes de concertation spécifique au raccordement électrique, notamment la concertation Fontaine. (Cf. diaporama en annexe)

Échanges avec le public

| **Question d'un participant** : « Quels sont vos clients potentiels ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, précise que les débouchés sont industriels, avec la proximité de la raffinerie, très consommatrice d'hydrogène, et d'autres débouchés possibles sur la zone industrialo-portuaire qui s'étend jusqu'au Havre.

| **Question d'un internaute** : « Quand est-ce que vous allez passer les marchés auprès des EPC et des bureaux d'étude ? »

| **Question d'un internaute** : « Quelle est la date de construction, de démarrage de l'usine ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V indique que les entreprises seront consultées une fois que l'enquête publique sera réalisée, le permis de construire et les autorisations réglementaires obtenues. Les consultations pourraient ainsi avoir lieu en 2022.

Aude HUMBERT, H2V indique que la première unité de production pourrait entrer en service en 2024 et la seconde en 2025.

Questions d'internautes :

| « Est-ce que le coût de production de l'hydrogène d'H2V sera compétitif ? »

| « Allez-vous bénéficier de mécanismes de soutien financier sur les prix ? J'ai cru comprendre que la production d'hydrogène par électrolyse coûtait plus cher... Comment pouvez-vous être concurrentiels ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, indique que les industriels pourraient payer l'hydrogène vert au même prix que l'hydrogène gris, grâce à la compensation tarifaire que le gouvernement prévoit de mettre en place dans le cadre de l'ordonnance Hydrogène de février 2021.

Question d'un internaute : « *Quelle est la part de l'utilisation de l'électricité selon les sources : nucléaire, renouvelable notamment éolien, autres sources émettrices de gaz à effet de serre (si toutefois on peut identifier clairement ces sources) »* »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT rappelle que H2V s'engage à utiliser une électricité exclusivement d'origine renouvelable. H2V aura recours au mécanisme européen qui permet de certifier l'origine de cette électricité. Il invite également le public à consulter [la fiche sur les garanties d'origine](#) disponible sur le site internet de la concertation et qui détaille les principes de ce mécanisme.

Isabelle JARRY, garante CNDP, relève que depuis le début de la concertation à l'automne 2019, les maîtres d'ouvrage ont répondu aux demandes d'approfondissement du grand public. Ainsi, suite aux recommandations des garantes à l'issue de la première phase de concertation, des fiches thématiques ont été produites pour répondre à certaines préoccupations récurrentes exprimées par les participants à la concertation. A titre d'exemple, elle invite le public à consulter la fiche sur le système des garanties d'origine, disponible sur le [site internet](#) de la concertation.

Question d'un internaute : « *Est-il envisageable de raccorder directement l'usine aux champs d'éoliennes offshore pour s'assurer d'un hydrogène totalement vert ? Port-Jérôme n'est pas très loin de la mer »* »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Jean-Baptiste de BRAQUILANGES, chef de projet RTE, affirme que cette solution est complexe techniquement, et qu'elle n'a donc pas été retenue.

Benoit VANTOUROUT, H2V, précise qu'un raccord direct des éoliennes à l'usine suppose une proximité qui est insuffisante pour ce projet. Il insiste toutefois sur l'importance pour H2V d'utiliser les énergies renouvelables locales.

Aude HUMBERT, H2V, ajoute que toute l'électricité en France passe par le réseau RTE et qu'on ne peut pas séparer physiquement l'électricité renouvelable de l'électricité d'origine non-renouvelable. C'est le mécanisme de certification de l'origine de l'électricité consommée par l'usine qui permet de garantir l'utilisation des énergies renouvelables.

Question d'un internaute : « *Avez-vous progressé dans la réutilisation du dioxygène ? »* »

Question d'un internaute : « *Quelle est la nature du partenariat avec Air Liquide ? »* »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, précise que ces questions vont être abordées dans la séquence suivante avec le témoignage d'Air Liquide.

3. Deuxième séquence : suivi des engagements

Benoit VANTOUROUT, H2V, rappelle les engagements de H2V, pris à l'issue de la première phase de concertation, et présente les engagements qui ont été tout ou partie tenus, et ceux qu'il reste à mettre en œuvre dans le cadre de la future construction et exploitation de l'usine. (Cf. diaporama en annexe)

Charlotte GAILLARD, RTE, présente les engagements pris par RTE, ceux qui ont été tout ou partie tenus, et ceux à mettre en œuvre. (Cf. diaporama en annexe)

Stéphane VIALET, Air Liquide, indique que le réseau qui dessert Port-Jérôme et Le Havre est actuellement excédentaire en oxygène, dont la demande est en baisse. A terme, l'usine d'incinération pourrait être intéressée par l'oxygène produite pour le captage du CO₂ par oxycombustion, et donc par la moitié de l'oxygène produit par H2V. Les raffineries Esso seraient aussi intéressées par l'oxygène pour un usage similaire.

Stéphane VIALET, Air Liquide, présente le partenariat avec H2V, dont l'hydrogène viendra approvisionner la filière de commercialisation d'hydrogène renouvelable d'Air Liquide. Par ailleurs, H2V bénéficiera de l'expérience d'Air Liquide dans la production et la commercialisation de l'hydrogène, ainsi que de sa maîtrise des risques. Enfin, Air Liquide apporte une assise financière permettant de boucler plus rapidement le financement du projet.

Marie-Annick LEROY, Caux Seine Agglo, présente les avancées de l'H2 Académie (cf. diaporama en annexe). Elle évoque en particulier la création d'un BTS au lycée Pierre de Coubertin à Bolbec qui a reçu une centaine de candidatures sur Parcoursup pour les 15 places disponibles. Une filière en apprentissage devrait s'ouvrir dès la rentrée prochaine.

Échanges avec le public

Question d'un internaute : « Nous imaginons tous que cette usine sera un gros consommateur d'électricité, y a-t-il des risques de perturbation de la livraison d'électricité pour les usines de Port-Jérôme 2 ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Charlotte GAILLARD, RTE, précise que RTE a fait des études qui ont démontré l'absence de contrainte électrique liée au fonctionnement de l'usine H2V, pour les autres usines de Port-Jérôme 2.

Question d'un internaute : « Avez-vous d'autres projets d'usines d'hydrogène en région Normandie ou ailleurs en France ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, évoque le projet de Loon-Plage, près de Dunkerque également en phase d'instruction, et un autre projet potentiel dans le Grand Est.

Questions d'internautes :

« Votre installation a-t-elle tenu compte de la probable montée des eaux à moyen terme (hors marées) ainsi que des crues (centennales ?) aussi bien pour le captage que pour la protection des structures du site ? Et inversement pour les périodes de canicule... niveau anormalement bas de la Seine et persistance de températures élevées »

« La surcote demandée dans les PPRL (plans de prévention des risques littoraux) est de +1 mètre pour tenir compte du changement climatique. Est-ce cette hauteur qui a été prise en compte ? C'est un problème technique, scientifique et sérieux avec des choix à faire maintenant pour que l'usine ne soit pas inondée dans 20 ou 30 ans. Il ne faut pas oublier non plus les conjonctions de crues de la Seine et de grandes marées »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, indique que les hauteurs des crues centennales ont été prises en compte pour permettre à l'usine d'être hors d'eau. L'usine n'est pas concernée par un plan de prévention des risques littoraux, mais des vérifications vont être faites sur le sujet pour s'assurer de la bonne prise en compte de toutes les composantes du changement climatique.

Aude HUMBERT, H2V, ajoute qu'un dossier de prise en compte du changement climatique a été réalisé et que le dimensionnement des tours de refroidissement prend en compte les effets des canicules.

Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville, indique que ce n'est pas à H2V d'apporter la réponse technique et juridique, et précise que les collectivités se saisissent du sujet de la submersion (fluviale et maritime) dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), et ce sont les services de l'État sous l'autorité du Préfet qui suivent et continuent à faire évoluer la réglementation sur ce point. Les usines qui s'installent sur ce territoire suivent la réglementation définie par les services de l'État.

Isabelle JARRY, garante CNDP, suggère de solliciter la DREAL pour préciser jusqu'où elle fait remonter le littoral, au-delà même du projet d'H2V, afin de bien prendre en compte cet enjeu de montée des eaux, de crues centennales voire millénales.

Question d'un internaute : « Quels sont vos partenaires actuels qui assurent l'ingénierie pour garantir un début des travaux début 2022 ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, évoque plusieurs partenaires avec lesquels H2V travaille pour la conception et l'ingénierie du projet, dont Air Liquide, des fournisseurs, des bureaux d'études et d'ingénierie.

Jean-Baptiste de BRAQUILANGES, RTE, indique travailler avec la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo pour l'insertion du poste et les sujets environnementaux. RTE a recours à ses partenaires habituels pour la conception et la fourniture du poste.

Question d'un internaute : « Le site H2V sera-t-il Seveso Seuil haut ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, indique que le site ne sera ni Seveso seuil haut, ni Seveso seuil bas. Il relève de la réglementation relative aux ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) soumises au régime de l'autorisation.

Question d'un internaute : « Stockez-vous l'hydrogène ? Le transportez-vous via un « pipe » ? A quoi servent les « pipes » actuels ? Quels gaz transportent-ils ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, précise que l'hydrogène produit ne sera pas stocké mais livré directement à Air Liquide, via la canalisation au sud du site.

Benoit VANTOUROUT, H2V, ajoute que c'est une des raisons pour lesquelles le site n'est pas SEVESO, l'hydrogène produit n'étant pas stocké sur place.

Stéphane VIALET, Air Liquide, indique que les canalisations actuelles transportent de l'hydrogène, de l'oxygène et de l'azote (cf. *diaporama en annexe*). Elles se déploient depuis l'usine d'hydrogène d'Air Liquide jusqu'à la raffinerie du Havre. Le projet d'H2V Normandy se situe à 400 mètres de la canalisation existante d'hydrogène. Beaucoup de canalisations d'hydrocarbures transitent entre les deux zones industrielles, et passent sous le pont de Tancarville où il est difficile d'en faire passer de nouvelles. Quelques canalisations de gaz naturel passent aussi du nord au sud.

Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville, précise que 16 canalisations d'hydrocarbures vont de la zone industrielle de Port-Jérôme vers celle du Havre.

4. Clôture de la réunion

Marion SIVY, Systra, indique qu'un compte-rendu et la vidéo de la réunion seront publiés et mis à disposition sur le site internet du projet.

Christophe BACHOLLE, garant CNDP, indique qu'un nouveau rapport va être remis par les garants à l'issue de cette phase de concertation continue. Il attire l'attention du public sur le résumé non-technique qui vise à rendre accessible le dossier d'enquête publique. Il remercie les participants et les maîtres d'ouvrage pour la qualité des échanges.

Isabelle JARRY, garante CNDP, remercie les maîtres d'ouvrage pour la qualité de la concertation. Elle rappelle que le site h2vnormandy-concertation.net reste ouvert et relaie beaucoup d'informations sur le projet et la concertation.

Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville, félicite les maîtres d'ouvrage et les garants pour le travail réalisé au cours de la concertation.

H2V et RTE remercient les garants, les élus et l'ensemble des participants à la concertation.